



**Inspection Pédagogique
du 2nd degré**

VR/IP/CF
N° 3211/2016/117

Affaire suivie par
Yvette TOMMASINI
IA-IPR d'histoire
géographie
Vice-Rectorat de Polynésie
Française
Tél : (689) 40 47 84 11
Mél.
yvette.tommasini@ac-polynesie.pf

**Inspection Pédagogique
du 2nd degré**

VR/IP/IA
n° 3211/2016-

Affaire suivie par
Isabelle AMIOT
chargée de mission
d'inspection en histoire et
géographie
référente académique
« Mémoire et citoyenneté »
déléguée trinôme
académique
Bureau 105
Téléphone
(687) 26 62 20
Fax
(687) 26 62 07
Mél.
Isabelle.Amiot@ac-noumea.nc

Affaire suivie par
Cyril MORAT
chargé de mission
d'inspection en lettres et
histoire et géographie
Bureau 105
Fax
(687) 26 62 07
Mél.

Cyril.Morat@ac-noumea.nc

1, avenue des
Frères Carcopino
BP G4
98848 Nouméa

Papeete, le 15 février 2016

L'IA-IPR d'histoire et de géographie

à

Mesdames et Messieurs les professeurs d'histoire
et de géographie et de lettres/histoire-géographie

s/c de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissements

Objet : Lettre de rentrée 2016.

Chers collègues,

Isabelle AMIOT, chargée de mission d'inspection pour les collèges et les lycées et Cyril MORAT, chargé de mission d'inspection pour les lycées professionnels se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente rentrée 2016.

Tout d'abord, nous vous remercions chaleureusement pour l'engagement au service des élèves et de nos disciplines dont vous avez fait preuve l'an dernier.

Cette lettre de rentrée est l'occasion pour nous de faire le point sur les informations générales concernant l'histoire-géographie à tous les niveaux d'enseignement tout en inscrivant fortement notre action dans les axes forts des politiques éducatives nationales et calédoniennes.

Comme l'an passé, la mobilisation pour les valeurs de la République et la mise en œuvre des dispositions de la loi de la Refondation de l'École constituent le socle sur lequel vont s'appuyer les attentes de l'inspection pédagogique régionale d'histoire-géographie en matière d'orientation de travail.

Les quatre lignes de force définies par monsieur le vice-recteur, parce qu'elles contribuent à la réussite de tous les élèves, seront également au cœur des apprentissages que les élèves doivent acquérir dans nos disciplines, histoire, géographie et enseignement moral et civique.

Il s'agit d'abord de l'installation d'un climat scolaire serein axé sur le « vivre ensemble ». La dimension civique de nos disciplines prend ici tout leur sens et nous vous demandons de veiller à l'inclure dans vos objectifs d'apprentissage de manière explicite.

Parmi les missions éducatives du professeur, la lutte contre le décrochage scolaire et l'absentéisme est fondamentale. Tout enseignant se doit d'être attentif aux signes précurseurs de décrochage et d'agir ensuite collectivement pour éviter à certains de nos élèves de sortir du système éducatif en situation d'échec scolaire, sans diplôme qualifiant.

Dans le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, faire partager les valeurs de la République et agir en éducateur responsable et de manière éthique sont des compétences qui doivent déterminer l'action que nous menons tous dans le service public d'éducation. L'enseignement moral et civique, essentiellement porté par nos disciplines, est un formidable vecteur pour rendre ces valeurs désirables pour les élèves. Pour cela, nous devons les incarner dans nos postures, dans nos pratiques professionnelles.

Enfin, au moment où le socle commun de connaissances, de compétences et de culture est mis en œuvre, il est absolument fondamental de mettre davantage l'accent sur la maîtrise de la langue par les élèves. Ce premier domaine du socle, intitulé « Les langages pour penser et communiquer », est celui qui « permet l'accès à d'autres savoirs et à une culture rendant possible l'exercice de l'esprit civique ». Nos disciplines, comme les autres, contribuent à cette maîtrise essentielle des langages par les élèves.

Bon courage, bonne rentrée 2016 à tous.

Yvette TOMMASINI
IA-IPR histoire et géographie

Isabelle AMIOT
Chargée de mission d'inspection

Cyril MORAT
Chargé de mission d'inspection

ANNEXE 1 : Orientations de travail en histoire-géographie

Pour contribuer à la réussite de tous nos élèves, voici quelques grandes orientations que nous mettrons en œuvre cette année comme l'an dernier, en vous accompagnant au plus près lors des réunions d'équipe, lors des réunions d'information, lors des actions de formation et lors des visites et inspections.

Les apprentissages à faire acquérir aux élèves sont au cœur du métier d'enseignant aujourd'hui. Ces apprentissages sont définis dans les programmes de manière disciplinaire mais également transversale. Le métier de professeur repose sur la maîtrise scientifique de sa discipline mais il est également le spécialiste des apprentissages. Le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1^{er} juillet 2013) insiste sur la connaissance des processus, des mécanismes d'apprentissage en œuvre dans l'acte d'apprendre. Il revient au professeur de bâtir les situations d'apprentissage qui vont lui permettre de les construire au mieux chez les élèves.

- Les **programmes** de nos disciplines ont été profondément rénovés et récemment aménagés pour permettre clairement et sûrement la construction de situations d'apprentissage complexes et réellement formatrices pour nos élèves. Une priorité de l'action de l'inspection pédagogique est de vous guider dans l'appropriation des problématiques renouvelées de l'histoire et de la géographie, dans la mise en œuvre des démarches induites (étude de cas, entrée, sujet d'étude) et dans la conception et la mise en œuvre de situations d'apprentissage les plus efficaces possibles. Comment dans nos disciplines définir et délimiter les connaissances (repères, savoirs factuels, savoirs faire, modes de raisonnement et modes de communication) à faire acquérir aux élèves ? Comment faire efficacement acquérir aux élèves ces connaissances ? Comment évaluer au mieux leur acquisition de ces connaissances ? Ce sont autant de questions sur lesquelles nous devons aujourd'hui nous pencher pour rendre notre enseignement formateur.

- **Le développement des usages du numérique** est central dans nos disciplines. Monsieur Alain Bouleau, formateur disciplinaire numérique vous accompagnera dans cette mise en œuvre, notamment par l'intermédiaire de formations. Il succède à Madame Sophie Don, qui a quitté la Nouvelle-Calédonie et que nous remercions ici chaleureusement pour son investissement et son dynamisme. Nous vous rappelons que l'utilisation du numérique n'obéit pas à un effet de mode. Le numérique dans la classe doit s'inscrire dans le projet pédagogique du professeur. Il doit permettre les apprentissages par l'identification puis la mise en œuvre de sa plus value didactique.

Par ailleurs, nous vous encourageons à compléter de façon régulière le cahier de textes numérique, outil désormais très répandu dans les établissements scolaires.

Nous vous invitons également à utiliser vos boîtes électroniques académiques par l'intermédiaire desquelles nous vous communiquerons des informations.

« Mémoire et citoyenneté »

L'École a un rôle essentiel à jouer dans la transmission de la mémoire auprès des jeunes. Elle doit également préparer chaque élève à sa vie de citoyen. L'éducation aux droits de l'Homme et aux droits de l'enfant fait partie intégrante des programmes d'enseignement, en particulier d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique. En complément des enseignements que vous dispensez en cours, nous vous encourageons à mener des actions éducatives s'appuyant sur des temps forts, tels que des journées de commémoration (8 mai, 4 juin (en 2016 centenaire du départ des premiers tirailleurs kanak pour le front), 11 novembre) ou des semaines de sensibilisation, des prix ou des concours. L'engagement de plusieurs collègues dans des projets conjuguant ouverture internationale et commémoration du Centenaire de la Première Guerre mondiale doit être salué. Les productions réalisées sont mises en ligne sur le site académique : <http://histoire-geo.ac-noumea.nc/spip.php?rubrique47>
Pour l'année 2016 nous vous rappelons les concours qui ont déjà été lancés :

- Le Concours national de la Résistance et de la Déportation dont le thème 2015-2016 est « Résister par l'Art et la Littérature » (courrier n° 3211/2015-0995 en date du 9 septembre 2015). L'inscription doit se faire au plus tard le 18 mars 2016 auprès d'Isabelle Amiot (Isabelle.Amiot@ac-noumea.nc).
- Le concours de bande dessinée « Bulles de mémoire » dont le thème 2015-2016 est « Souvenirs de guerres » (courrier n° 3211/2015-1161 en date du 26 octobre 2015). L'inscription doit se faire au plus tard le 26 avril 2016 auprès de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre de Nouvelle-Calédonie (oacvg.nc@canl.nc) avec copie à Isabelle Amiot (Isabelle.Amiot@ac-noumea.nc).

La formation initiale et continue :

Nous vous engageons fortement au moment où le système éducatif met en place et en œuvre de nombreux chantiers plaçant l'activité de l'élève et la réussite de tous les élèves au cœur de la réflexion et du travail de la classe à participer aux actions de formation continue. Elles ne se limitent pas au champ purement disciplinaire. Le numérique, l'évaluation, l'histoire des arts, l'enseignement de la défense, l'enseignement moral et civique, l'éducation au développement durable sont des thématiques transversales qu'il vous faut maîtriser.

Les stages d'histoire et de géographie inscrits au Plan de formation académique 2016 sont :

- Les nouveaux programmes d'histoire et de géographie en collège
- L'enseignement moral et civique en collège, en lycée et en lycée professionnel
- Enseigner les risques majeurs
- Enseigner le peuplement en Océanie et en Nouvelle-Calédonie et els civilisations océaniques
- Préparation au concours interne de l'agrégation d'histoire et de géographie
- Formation numérique disciplinaire
- Approches géostratégiques et géopolitiques du Pacifique (dans la rubrique « interdisciplinaire »)

Nous vous invitons à vous inscrire à ces formations dès la publication du Plan académique de formation.

Nous profitons de ce courrier et de cet espace pour remercier très chaleureusement les collègues qui ont accepté d'assurer la tutelle de stagiaires toujours plus nombreux, contribuant ainsi à la professionnalisation de ces enseignants en formation initiale.

La campagne d'inspection :

Les demandes d'inspection sont à formuler rapidement, au cours du premier trimestre. Pour cela, vous pouvez utiliser la notice d'inspection que vous remplissez en début d'année scolaire.

Nous examinerons votre demande et **nous y répondrons** dans la mesure du possible.

Nous rappelons aux professeurs qui recevront leur **première visite d'inspection** que la note attribuée à l'issue du concours n'est pas une note pédagogique mais une note de référence. L'évaluation chiffrée à laquelle **nous procédons** n'est pas contrainte par celle-ci. Il appartient donc à l'inspecteur pédagogique régional de situer chacun selon sa valeur professionnelle en utilisant l'éventail des notes de l'échelon concerné ; cela peut conduire à augmenter, à maintenir voire à baisser la note antérieure sans volonté de sanction à l'égard de l'enseignant.

Lors de l'inspection, **nous vous demandons** de mettre à **notre** disposition le cahier de textes de la classe, vos programmations et progressions, le manuel de la classe, des évaluations, des cahiers d'élèves, les documents utilisés pendant la séance. Ce sont autant de documents qui peuvent valoriser vos pratiques et qui ne **nous** sont cependant pas toujours remis.

Si vous souhaitez entrer en contact avec l'IA-IPR de la discipline :

yvette.tommasini@ac-polynesie.pf

Pour joindre Mme Isabelle Amiot :

Isabelle.Amiot@ac-noumea.nc

Vice-Rectorat, Immeuble Flize, bureau 105

Téléphone : 26 62 20

Pour joindre M Cyril Morat :

Cyril.Morat@ac-noumea.nc

ANNEXE 2 - Informations générales concernant l'histoire-géographie à tous les niveaux d'enseignement

1- Au collège :

- Les programmes adaptés à la Nouvelle-Calédonie sont en ligne sur le site disciplinaire : <http://histoire-geo.ac-noumea.nc/spip.php?article541>

- Afin de vous accompagner dans leur mise en œuvre, des **ressources d'accompagnement** (dites « Fiches ressources ») sont à consulter sur le site Eduscol : <http://eduscol.education.fr/pid23208/histoire-geographie-education-civique-ecjs.html>

- Cette année se met en place **l'enseignement moral et civique (EMC)** à tous les niveaux du collège, du lycée professionnel et du lycée général et technologique. C'est un enseignement dans lequel les professeurs d'histoire-géographie ont toute leur place. L'EMC est une composante du **parcours citoyen**, l'une des mesures de la grande mobilisation de l'Ecole pour les valeurs de la République.

Des ressources sont en ligne sur Eduscol pour vous aider à la mise en œuvre de l'EMC : <http://eduscol.education.fr/pid33120/enseignement-moral-et-civique.html>

- En lien avec le socle commun, nous vous rappelons l'existence, toujours sur le site Éduscol, du **vade-mecum des capacités en histoire, géographie et éducation civique** : <http://eduscol.education.fr/cid58268/vade-mecum-des-capacites-en-histoire-geographie-education-civique.html>

Ce vade-mecum est composé de huit fiches (une fiche pour l'introduction et sept fiches pour chacune des grandes capacités « disciplinaires »). Chaque fiche propose une définition de la capacité, explicite son acquisition progressive par l'élève et donne un repère intermédiaire de cette acquisition au niveau 5e. Des exemples de situations d'apprentissage et d'évaluation complètent la fiche. Ce sont des outils particulièrement utiles pour vous aider à bâtir des situations d'apprentissage formatrices et pour vous aider à repérer les mécanismes et processus d'apprentissage en œuvre chez les élèves. **Le vade-mecum bien que destiné au collège a toute sa place dans la « boîte à outils » du professeur quelque soit le niveau d'enseignement concerné.**

- Les modalités d'attribution du **DNB** pour la session 2016 reprennent les modalités de la session dernière. La seule nouveauté concerne nos disciplines : **l'enseignement moral et civique (EMC) se substitue à l'éducation civique**. La note de service n°2015-151 du 9-9-2015 définit l'épreuve d'EMC au DNB et arrête le programme spécifique pour la session 2016 du DNB : http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=92550

Concernant le traitement des régions françaises dans le cadre du programme de géographie de la classe de troisième, nous vous communiquons l'informations suivantes émanant de l'Inspection générale d'histoire-géographie : « étant donné que les repères concernant les régions françaises ne seront pas encore tous stabilisés d'ici la fin de l'année scolaire, les sujets de la partie géographie de l'épreuve du DNB de la session 2016 ne comporteront pas de questions spécifiques sur les repères liés aux régions françaises ».

- **L'épreuve orale d'histoire des arts** est sans changement. Elle se déroule conformément aux indications de la circulaire n° 2011-189 du 3 novembre 2011, publiée au BOEN n° 41 du 10 novembre 2011. **Nous vous remercions** par ailleurs pour l'implication forte que vous avez montrée aussi bien dans l'évaluation de l'oral d'histoire des arts que dans sa mise en œuvre tout au long de l'année scolaire.

Actualités :

- **La réforme du collège entre en vigueur en métropole à la rentrée de septembre 2016. De nouveaux programmes seront mis en œuvre. Ils intègrent le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et sont fondés sur le concept de cycle seront mis en place à tous les niveaux simultanément.**

Concernant la Nouvelle-Calédonie, cette année scolaire 2016 est celle de l'expérimentation de certains dispositifs phares de la réforme.

2- Au lycée professionnel :

- Les programmes adaptés à la Nouvelle-Calédonie sont en ligne sur le site disciplinaire : <http://histoire-geo.ac-noumea.nc/spip.php?article541>

- Afin de vous accompagner dans leur mise en œuvre, des **ressources d'accompagnement** (dites « Fiches ressources ») sont à consulter sur le site Eduscol :
<http://eduscol.education.fr/pid23208/histoire-geographie-education-civique-ecjs.html>

- Cette année se met en place **l'enseignement moral et civique (EMC)** à tous les niveaux du collège, du lycée professionnel et du lycée général et technologique. C'est un enseignement dans lequel les professeurs d'histoire-géographie ont toute leur place. L'EMC est une composante du **parcours citoyen**, l'une des mesures de la grande mobilisation de l'Ecole pour les valeurs de la République.

Des ressources sont en ligne sur Eduscol pour vous aider à la mise en œuvre de l'EMC :
<http://eduscol.education.fr/pid33120/enseignement-moral-et-civique.html>

Comme le précise le BO spécial n°6 du 25 juin 2015, aux alinéas qui concernent les modalités d'évaluation du CAP, du brevet d'études professionnelles et du baccalauréat professionnel, l'EMC remplace l'éducation civique et sera évalué :

- Pour le CAP dans l'épreuve intitulée « histoire-géographie-enseignement moral et civique », en CCF ;
- Pour le BEP, dans l'épreuve « histoire-géographie-enseignement moral et civique » dans l'examen ponctuel ;
- Pour le baccalauréat professionnel, dans l'épreuve « histoire-géographie-enseignement moral et civique » dans l'examen ponctuel.

3- Au lycée général et technologique :

- Les programmes adaptés à la Nouvelle-Calédonie sont en ligne sur le site disciplinaire : <http://histoire-geo.ac-noumea.nc/spip.php?article541>

- Afin de vous accompagner dans leur mise en œuvre, des **ressources d'accompagnement** (dites « Fiches ressources ») sont à consulter sur le site Eduscol :
<http://eduscol.education.fr/pid23208/histoire-geographie-education-civique-ecjs.html>

- Cette année se met en place **l'enseignement moral et civique (EMC)** à tous les niveaux du collège, du lycée professionnel et du lycée général et technologique. C'est un enseignement dans lequel les professeurs d'histoire-géographie ont toute leur place. L'EMC est une composante du **parcours citoyen**, l'une des mesures de la grande mobilisation de l'Ecole pour les valeurs de la République.

Des ressources sont en ligne sur Eduscol pour vous aider à la mise en œuvre de l'EMC :
<http://eduscol.education.fr/pid33120/enseignement-moral-et-civique.html>

Voici les adresses des sites officiels pour vous informer :

www.education.gouv.fr

www.eduscol.education.fr/histoire-geographie/

www.ac-noumea.nc

Pour le site disciplinaire :

<http://histoire-geo.ac-noumea.nc/>

Le site disciplinaire géré avec efficacité et dynamisme par notre webmestre, Monsieur Jérôme Geoffroy, est devenu une « institution ». Référencé au niveau national, il vous informe de manière réactive et vous offre un espace de mutualisation de « bonnes pratiques » riche et vivant. Vos travaux, nombreux et de qualité sont publiés après validation et côtoient l'actualité calédonienne et nationale de nos disciplines. Un grand merci à tous ceux qui contribuent à la réussite de cet outil.